

Image not found or type unknown



travaux dans l'entreprise et récupération des heures pendant les

Par **fanch**, le **20/10/2009** à **13:29**

Bonjour,

Je travail à 20h/semaine, mon employeur prévoit entre 1 à 2 mois de travaux dans l'entreprise. Il préfère que je récupère les heures étalé sur le reste de l'année. En a t-il le droit? que me conseillez vous?

Très cordialement

Fanch